

FORMULE 74R  
COUR DU BANC DU ROI  
Centre de \_\_\_\_\_

**DEMANDE DE RÉAPPOSITION DU SCEAU  
SUR DES LETTRES D’HOMOLOGATION ÉTRANGÈRES**

*(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)*

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU \_\_\_\_\_,  
*(nom du défunt)*

je soussigné (nous soussignés), \_\_\_\_\_,  
*(nom[s])*

de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_,  
*(ville/village)* *(ressort)*

demande (demandons) par les présentes que le tribunal réappose le sceau sur des lettres d'homologation étrangères afférentes au dernier testament du défunt et afin d'appuyer ma demande (notre demande), je déclare (nous déclarons individuellement) sous serment ce qui suit :

1. Feu \_\_\_\_\_  
*(nom du défunt)*

est décédé le \_\_\_\_\_. Une copie certifiée conforme  
*(date)*

des lettres d'homologation étrangères (ou indiquer tout autre document équivalent) octroyées

par \_\_\_\_\_  
*(nom du tribunal)*

à l'égard de la succession du défunt, accompagnée d'une copie certifiée conforme du testament, est jointe à la présente demande comme pièce « A ». Les lettres d'homologation sont pleinement exécutoires à la date de la présente demande.

2. Je soussigné (Nous soussignés), \_\_\_\_\_,  
*(nom[s])*

suis l'exécuteur testamentaire (sommés les exécuteurs testamentaires) désigné(s) dans le testament et mon lieu de résidence habituel est (notre ou nos lieux de résidence habituels sont) correctement indiqué(s) ci-dessus.

3. Je soussigné (Nous soussignés), \_\_\_\_\_,  
*(nom[s])*

n'ai (n'avons) pas renoncé à mon droit (notre droit) d'être exécuteur testamentaire (exécuteurs testamentaires).

4. Le défunt est décédé alors qu'il était en possession, au Manitoba, de biens immeubles d'une valeur de \_\_\_\_\_ \$ et de biens meubles d'une valeur de \_\_\_\_\_ \$, ou qu'il détenait un droit sur ces biens, au sujet desquels des précisions véridiques sont indiquées dans l'inventaire et la déclaration de valeur joints à la présente demande comme pièce « B ».
5. Je suis l'exécuteur testamentaire (Nous sommes les exécuteurs testamentaires) désigné(s) dans les lettres d'homologation (ou indiquer tout autre document équivalent) et je jure (nous jurons) solennellement d'administrer fidèlement les biens du défunt conformément à la loi et de rendre un compte complet et exact de mon administration (notre administration) quand j'y serai (nous y serons) légalement tenu(s).

Déclaré sous serment, ou affirmé solennellement,  
(individuellement) devant moi  
à \_\_\_\_\_,  
(ville/village)  
\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.  
(ressort) (date)

\_\_\_\_\_  
Signature du ou des déposants

\_\_\_\_\_  
Notaire public/commissaire à l'assermentation  
dans et pour la province du Manitoba  
Ma commission se termine le \_\_\_\_\_.  
(date)